



# REGION ACADÉMIQUE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ARRÊTÉ n°01-DRH-2021 du 25 janvier 2021

Portant nomination des membres de la commission consultative paritaire des personnels non titulaires exerçant des fonctions d'enseignement, d'éducation et d'orientation à Mayotte

### Pôle ressources humaines

Site internet :

<http://www.ac-mayotte.fr>

Adresse :

BP 76

97600 MAMOUDZOU

### LE RECTEUR DE LA REGION ACADEMIQUE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE MAYOTTE

- VU la Loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU la Loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- VU le Décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat pris pour l'application de l'article 7 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- VU l'arrêté vice-rectoral n°228 VR/DJ/2019 en date du 30 juillet 2019 portant délégation de signature à Monsieur Dominique GRATIANETTE, secrétaire général du vice-rectorat de Mayotte ;
- VU le procès-verbal de dépouillement et de proclamation des résultats du scrutin concerné, en date du 06 décembre 2018 ;

### ARRETE

**Article 1** : Sont nommés membres de la commission consultative paritaire des personnels non titulaires exerçant des fonctions d'enseignement, d'éducation et d'orientation à Mayotte les représentants de l'administration et les représentants des personnels désignés ci-après :

#### **A/ Représentants de l'administration :**

##### **a) Membres titulaires :**

- Monsieur Gilles HALBOUT, *Recteur de Mayotte, président*
- Monsieur Dominique GRATIANETTE, *Secrétaire général d'académie*
- Monsieur Sébastien BERNARD, *Directeur des ressources humaines*
- Madame Corinne JUHEL, *Cheffe de la division des personnels contractuels*

**b) Membres suppléants :**

- Madame Patricia TRUMPI, *chargée de GRH de proximité*
- Madame Catherine DAUMAS, *IA-IPR Lettres*
- Madame Dominique BATTLE, *IEN A*
- Monsieur Eric LEGRAS, *IEN E.G Maths Sciences*

**B/ Représentants des personnels :**

**Membres titulaires :**

- M.HAROUNA Assani, *FSU*
- Mme MICHAULT Fanny, *FSU*
- M.BRICOUNE Valentin, *FSU*
- M.MOHAMED Maoulida, *CGT Educ'action*

**Membres suppléants :**

- M.MAHAMOUDOU Daoud, *FSU*
- M.HAMIDOU-DOUCHENA Imrane, *FSU*
- Mme BACO Djouhayriati, *FSU*
- M.UNIMON Franck, *CGT Educ'action*

**Article 2 :** La durée de leur mandat est fixée à quatre ans, à compter de la date d'effet de l'arrêté de composition, soit le 1<sup>er</sup> février 2019.

**Article 3 :** Le précédent arrêté portant nomination des membres de la commission consultative paritaire des personnels non titulaires exerçant des fonctions d'enseignement, éducation et d'orientation à Mayotte, en date du 25 septembre 2019 est abrogé.

**Article 4 :** Le secrétaire général du rectorat de Mayotte est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Mamoudzou, le 25 janvier 2021

Le recteur de Mayotte,  
et par délégation  
Le secrétaire général d'académie,



Dominique GRATIANETTE